

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS RELEVANT DU MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE AU CONSEIL DE L'INSPE

SCRUTIN DU MARDI 16 AU VENDREDI 19 MARS 2021

COLLEGE D : Sont électeurs dans le collège D dit « des personnels relevant du Ministre de l'Éducation nationale » :
les personnels qui exercent leurs fonctions dans les écoles, établissements ou services et qui relèvent du Ministre chargé de l'Éducation nationale pour au moins un quart de leurs obligations de service de référence.

(1 siège)

Nom de naissance :

Nom d'usage, prénom :

Qualité et discipline :

Site d'affectation, composante, ou université :

Adresse personnelle :

Numéro de téléphone : E .mail :

Appellation de la liste au nom de laquelle cette candidature est déposée :
.....

Je soussigné(e)

Déclare me porter candidat(e) aux élections du conseil de l'Inspe pour le collège : **D**

Fait à

Le

Signature

ATTENTION :

La liste des candidats accompagnée des déclarations de candidatures et des programmes en **noir et blanc** doit être adressée par la tête de liste ou par son représentant prioritairement par mail à l'adresse : secretariatdir-inspe@u-pec.fr

En parallèle, les **documents originaux** devront être envoyés par **lettre recommandée avec accusé de réception** ou déposés **en main propre** à l'adresse suivante :

Inspe de Bonneuil – rue Jean Macé – Secrétariat de direction - 94380 Bonneuil sur Marne

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au plus tard au vendredi 5 mars 2021 à 16h.

NB. Fournir obligatoirement une photocopie de la carte professionnelle ou de la carte d'identité.